

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

À une séance **extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 14 mai 2019 à 19 heures 30, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Jimmy Plourde
Siège no 2 Carole Desbiens
Siège no 3 Laurette Lévesque
Siège no 4 vacant
Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 6 absent

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Conformément à l'article 156 du Code municipal, les membres du conseil ont reçu un avis de convocation en main propre et ont signé l'accusé réception à cet effet lequel est déposé à cette réunion.

Lucie April, directrice générale est aussi présente.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

19-05133 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour tel quel, les membres du conseil n'étant pas tous présents.

19-05134 Soumissions - Remplacement d'un ponceau sur la rue Principale

Le 18 avril 2019, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata faisait paraître l'appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau près du 41, rue Principale, à partir d'un devis et de formulaires préparés par Actuel Conseil, ingénieurs;

Cinq soumissions ont été reçues :

	<i>Nom du soumissionnaire</i>	<i>Prix Taxes incluses</i>
1.	CONSTRUCTION R.J. BÉRUBÉ INC.	178 449,25\$
2.	TRANSPORT PIERRE DIONNE	126 489,75\$
3.	EXCAVATION BOURGOIN DICKNER	189 307,49\$
4.	AMÉNAGEMENT BENOIT LEBLOND	148 174,03\$
5.	EXCAVATION SM	124 396,06\$

Les soumissions ont été étudiées par Actuel Conseil, ils recommandent d'accepter la plus basse soumission, étant conforme.

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata approuve la plus basse soumission et accorde le contrat à Excavation SM.

Il est également résolu que la dépense de 113 590 \$ nette, soit financée par la subvention confirmée au Programme d'aide à la voirie locale pour un montant de 98 045 \$ et par le montant prévu aux prévisions budgétaires au poste numéro 72-320-00-713, 36 035 \$.

19-05135 Période de questions

Il n'y a personne dans l'assemblée, donc pas de période de questions.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 19 heures 40, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Lucie April, directrice générale

